



INSCRIPTION SAISON 2022-2023



ESCRIME 3 ARMES - LOISIR & COMPÉTITION

SOMMAIRE

Bienvenue au SCO Escrime	p. 1
Horaires des cours	p. 2
Catégories par âge / Tarifs	p. 3
Règlements	p. 4
Matériel et équipement	p. 4
Pièces à fournir pour l'inscription	p. 4
Boutique club / Stages	p. 6
Documents à connaître	p. 7
Contact	p. 10

BIENVENUE AU SCO ESCRIME

Acteur majeur de la Ligue d'escrime des Pays de la Loire, le **SCO Escrime** existe depuis **plus de 100 ans** et compte aujourd'hui près de 200 adhérents. Il est le seul club à Angers et dans la région qui offre l'opportunité de **pratiquer l'escrime sous toutes ses formes**.

L'escrime sportive dès 7 ans - **aux trois armes, fleuret/épée/sabre** - est le cœur de métier du club. Les deux maîtres d'armes ont l'expérience et les compétences qui leur permettent d'adapter leur enseignement à chaque personne quel que soit son âge, son niveau, son envie (loisir ou compétition), son degré d'exigence.

L'escrime est multiple et le **SCO Escrime** en adéquation avec la volonté de la Fédération Française d'Escrime de rendre l'escrime accessible à tous, a développé :

- Le **ludo-escrime pour les 5 ans** (au jour de l'inscription) à **6 ans** : plus ludique que technique, plus collectif qu'individuel, le ludo-escrime développe les capacités nécessaires à une future bonne pratique de l'escrime.
- **L'escrime artistique, médiévale et de spectacle** : avec « Les épées du roi René », une activité créative alliant sport, spectacle, et Histoire où est reconstituée l'ambiance « de cape et d'épée » et des duels d'antan. A partir de 16 ans.
- **Sabre laser** : pour les fans de Star Wars et/ou simplement pour découvrir l'escrime de façon ludique,
- Le **fitness-escrime** : ou comment entretenir sa forme en faisant travailler tout son corps grâce aux gestes bénéfiques d'un sport méconnu et élégant.
- **L'escrime handisport** : maîtres d'armes attentifs, matériels nécessaires, salle accessible en fauteuil, l'escrime est praticable par certaines personnes en situation de handicap. Le club est affilié à la Fédération Française Handisport.
- **L'escrime « sport santé »** : dans le cadre du « sport sur ordonnance » pour différentes pathologies.
- **« L'escrime et cancer du sein »** : proposé aux femmes en cours de traitement et/ou en rééducation. Une action unique dans le département, en partenariat avec l'Institut de Cancérologie de l'Ouest Paul-Papin.
- **Des initiations à la demande** : écoles, EHPAD, ESAT, ITEP, centre de loisirs, entreprises, autres associations sportives, maisons de quartier...
- **Anniversaire à l'escrime** : à partir de 10 enfants - Date et devis : nous consulter.

LES MAITRES D'ARMES

Dorin VARZARU

- DEJEPS Escrime
- Maître d'armes du club depuis 18 ans
- Ancien membre de l'équipe nationale junior puis sénior de Roumanie de sabre
- Membre de l'Equipe Technique Régionale - Sabre

Carmen VARZARU

- DEJEPS Escrime
- Maître d'armes du club depuis 16 ans
- 10 ans d'enseignement à un niveau international
- Référente Sport Santé Ligue Escrime Pays de la Loire
- Formation à l'encadrement de l'escrime adaptée aux personnes en phase de vieillissement, autonome ou dépendantes

HORAIRES DES COURS 2022-2023

	CATEGORIE	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
D E B U T A N T S	Ludo-escrime 5-6 ans		10h-11h 10 places			9h30-10h30 10 places
	1ère année M7-M9					9h30-11h 14 places
	1ère année M9-M13	M9-M13 ans 17h30-19h. 12 places	M9-M11 ans 14h30-16h 10 places			
	Ados 1ère et 2ème année M13-M17		17h30-19h 15 places			
	2ème année 3 armes jusqu'à 13 ans		14h30-16h 3 armes			
C O M P E T I T I O N S	M9-M11		14h30-16h 3 armes	17h30-19h30 Sabre	17h30-19h30 FL+EP	
	M11-M13		16h-17h30 3 armes	17h30-19h30 Sabre	17h30-19h30 FL+EP	11h-12h45
	M15 et +	19h-21h			19h30-22h	11h-13h
	Leçons individuelles	17h30-19h	19h10-20h30			
L O I S I R S	Escrime Loisir			19h30-21h30		
	Escrime Artistique				19h30-21h30*	
	Escrime Fitness	9h30-10h30 (Min 5pers.)		19h30-20h30		
	Escrime Sabre Laser				18h-19h30 (min 6pers.)	
S S P A C E O N R T E	Escrime Cancer du sein		10h-11h (min 6pers.)	17h30-19h		
	Escrime sur ordonnance		11h-12h (Min 6pers.)			

*Lieu escrime artistique et médiévale : Salle Gérard Philippe - 60 Chemin des Petites Pannes 49000 ANGERS

Les cours du samedi sont susceptibles d'être annulés en cas de compétitions importantes (le report se fait sur les autres cours de la semaine).

« Escrime et cancer du sein », séances : en collaboration avec l'ICO Paul Papin et la clinique de l'Anjou.

«Escrime sport santé », séances : les pathologies sévères sur l'ordonnance de votre médecin (diabète, hypertension, obésité, sclérose en plaque).

En raison des conditions actuellement connues, le club se réserve le droit de faire évoluer les horaires de cours si les règles nous l'imposent.

CATÉGORIES PAR ÂGE

Pour appliquer la terminologie européenne, la FFE adopte les nouvelles catégories sportives depuis la saison 2016 -2017. Par exemple, M17 signifie moins de 17 ans. **La compétition est autorisée à partir de la catégorie M9.**

ANNÉE DE NAISSANCE	2018 ET +	2017	2016	2015	2014	2013	2012
CATÉGORIE ANNÉE	M5	M7 1ÈRE	M7 2ÈME	M9 1ÈRE	M9 2ÈME	M11 1ÈRE	M11 2ÈME

ANNÉE DE NAISSANCE	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
CATÉGORIE ANNÉE	M13 1ÈRE	M13 2ÈME	M15 1ÈRE	M15 2ÈME	M17 1ÈRE	M17 2ÈME	M20 1ÈRE	M20 2ÈME	M20 3ÈME

ANNÉE DE NAISSANCE	1993 À 2002	1983 À 1992	1973 À 1982	1963 À 1972	1953 À 1962	1952 ET AVANT
CATÉGORIE ANNÉE	SÉNIORS	U23 (2)	VÉTÉRANS 1 (1)	VÉTÉRANS 2 (1)	VÉTÉRANS 3 (1)	VÉTÉRANS 4 (1)

(1) La catégorie vétérans A FIE correspond à la catégorie vétérans 2 FFE ; la catégorie vétérans B FIE correspond à celle des vétérans 3 FFE et la catégorie vétérans C FIE à celle des vétérans 4 FFE.

(2) Cette catégorie est utilisée par la CEE.

TARIFS 2022-2023

Débutants Ludo-Escrime jusqu'à M7	Débutants M9	Loisir M11 et +	Compétiteurs
190 €	210 €	245 €	310 €
Licence FFE : 23 € Cotisation SCO Omnisports : 4 € Cotisation Club : 163 €	Licence FFE : 42€ Cotisation SCO Omnisports : 4 € Cotisation Club : 164 €	Licence FFE : 59 € Cotisation SCO Omnisports : 4 € Cotisation Club : 182 €	Licence FFE : 59 € Cotisation SCO Omnisports : 4 € Cotisation Club : 247 € Pass compétition : 6 € 2 leçons/mois

- 2ème activité = + 30€
- **Le certificat médical de simple surclassement en compétition (à partir de M13) est à fournir en début de saison.**

Leçons particulières accessibles grâce aux tickets (5€ l'unité - 45€ le carnet de 10 - Attention : ticket non-remboursables lors d'une inscription sur un créneau horaire de leçon)

Le renouvellement de l'adhésion se fera désormais en ligne pour les licenciés étant présent la saison dernière

RÈGLEMENTS/RÉDUCTIONS

Echelonnement des encaissements : le **SCO Escrime** donne la possibilité de régler l'adhésion en deux ou trois fois, à établir au moment de l'inscription.

- Paiement en 2 fois : le 1er règlement est encaissé à l'inscription, le 2nd en décembre.
- Paiement en 3 fois : le 1er règlement est encaissé à l'inscription, le 2nd en novembre, le 3ème en janvier.

Autres facilités de paiement : chèques vacances et coupons-sport ANCV, carte Partenaires (amener photocopie de la carte partenaires + bordereau de la mairie) et Pass Culture & Sport (amener le document des allocations familiales)

Réduction « Famille » : 2ème adhérent et suivant -30€ sur l'adhésion.

Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué quel que soit le motif de l'interruption de l'activité.

INSCRIPTION

Le renouvellement d'adhésion se fait désormais sur le site du club, dans la rubrique "adhésion". Elle se fait par carte bancaire.

Pour les nouvelles adhésions, elle se font en papier et directement au club.

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

La fiche d'inscription avec autorisation parentale pour les mineurs

Si vous choisissez « l'option+ » assurance avec votre licence, voir le tarif indiqué sur la fiche d'adhésion et ajouter la somme supplémentaire.

1 photo d'identité récente

Un certificat médical (voir pièce jointe à faire remplir par votre médecin) **datant de moins d'un an** autorisant la pratique de l'escrime y compris le cas échéant en compétition et mentionnant, si besoin, **l'autorisation de sur-classement**.

Pour la catégorie Vétéran (40 ans et +), un certificat médical spécifique est à faire remplir par son médecin.

Le formulaire de prise en charge des activités de loisirs par le comité d'entreprise, le cas échéant.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

En raison des conditions sanitaires, le club ne prête plus de matériel en salle sauf cas particulier des ludo-escrime et escrime Riposte.

Location

Pour permettre à chacun de s'équiper progressivement, le club loue du matériel, en fonction des disponibilités pour les 1ère et 2ème année (sauf pour les kits gant fils, disponible à l'achat en boutique). **Priorité est donnée aux débutants et escrime loisir.**

A partir de la 3ème année, il faut envisager l'achat d'une tenue d'escrime.
Au-delà, il est demandé à l'ensemble des tireurs d'avoir leur propre matériel.

Pour des raisons sanitaires, il est obligatoire d'utiliser son propre gant et fil de corps, la boutique du club propose des kits à l'achat si besoin.

Niveau	Tenue	Prix	Chèque de caution
1ère et 2ème année de pratique UNIQUEMENT	• Location de pantalon, veste, sous-veste	20 €	250 €
	• Location de masque • Prêt en salle : cuirasse et arme <u>Le club demande d'acheter son gant et son fil de corps.</u>	20 €	100 €

En cas de casse ou de perte de matériel mis à disposition par le club, le remplacement de ce matériel sera facturé à l'adhérent ou à ses parents » (extrait du règlement intérieur).

ACHAT

Du matériel et des tenues d'occasion sont à vendre, dans le local au rez de chaussé, tout au long de la saison.

Il existe plusieurs équipementiers : Planète escrime, Royal escrime, Prieur, Leiffertz, Leon Paul... auprès desquels il est possible de commander directement

Pour l'achat des armes, il est indispensable de s'équiper avec le même matériel que le club (notamment les têtes de pointe allemandes) afin que les pièces détachées nécessaires aux réparations réalisées par le club, soient compatibles.

Pour les compétiteurs participant aux épreuves nationales (Circuits Nationaux et Championnats de France), la FFE impose le port de l'écusson et de la veste de survêtement aux couleurs du club, **condition obligatoire pour le remboursement des frais (cf. charte Ligue des Pays de la Loire www.escrime-pdl.org et règlement FFE www.escrime-ffe.fr).**

TARIFS DES RÉPARATIONS

Le club réalise les réparations des armes et fils de corps. Les tarifs sont affichés dans la salle.

DES AIDES AUX COMPÉTITEURS, SOUS RÉSERVE DE CAPACITÉ FINANCIÈRES : 50 EUROS PAR COMPÉTITION

Sauf remise en cause en cours de saison par le Comité Directeur du club, les frais d'inscription des tireurs aux **compétitions fédérales** (Ligue, Zone, Interzone, CN et Ch.Fr) sont pris en charge par le club. Le tireur s'engage à porter la veste aux couleurs du club en compétition de Ligue et Nationale (cf. Paragraphe „matériel et équipements”).

Le club peut délivrer :

- Une attestation fiscale de don pour les frais occasionnés dans le cadre des déplacements à toutes les compétitions dans lesquelles le compétiteur participe pour le club.

OU

- Des aides aux compétiteurs, sous réserve de capacité financières : 50 euros par tireur pour une journée et 100 euros pour une compétition tirée sur 2 jours.

Compétitions concernées : Championnat de France, Circuit national, Championnat d'Europe, ...

BOUTIQUE CLUB

Le **SCO Escrime** a sa propre ligne de vêtements : T-Shirt, veste, masque, pins et chaussettes club. Porter les vêtements du club, c'est bien sûr porter ses valeurs et celles de l'escrime ; c'est aussi faire connaître le SCO Escrime et se **faire reconnaître comme une EQUIPE, fière de ses couleurs, lors des compétitions.**

La veste et les chaussettes à l'effigie du SCO sont obligatoires pour les compétitions.

Vous avez la possibilité d'acheter les vêtements au bureau du club (l'achat se fait désormais préalablement en ligne, sur le site du club)

Boutique en ligne : www.scoescrime.fr

Contact : secretairescoescrime@gmail.com

Achat d'un gant d'initiation 3 armes : environ 20 €

Achat d'un fil de corps : environ 25 €

Kit gant fil : environ 30 euros

Arme en plastique pour le ludo escrime : environ 25 €

STAGES CLUB

Sous réserve de la participation d'au moins 15 tireurs

Le **SCO Escrime** peut organiser aux vacances scolaires des stages d'entraînement et perfectionnement de 2 à 3 jours, animés par ses Maîtres d'Armes. Ces stages sont ouverts aux débutants comme aux compétiteurs aux trois armes, de la catégorie M9 à M17. Les informations sont affichées en salle.



AUTRES DOCUMENTS À CONNAÎTRE

- La charte comportementale ci-jointe.
- Les gestes barrières liés au COVID-19 ci-joints
- Le règlement intérieur

Le règlement intérieur du club est consultable dans le bureau des Maîtres d'Armes.

Extraits :

« Le SCO Escrime est membre de l'Union SCO Omnisports. A ce titre, il en porte les couleurs : noir et blanc. Le Président de l'Association est membre de droit du Comité Directeur du SCO Omnisports.

Tout adhérent devra dès le 1er cours de la saison, remplir et signer une demande d'adhésion pour l'année à venir.

Tout membre actif doit être à jour de ses cotisations soit au titre de sa licence tireur, soit au titre de sa licence dirigeant.

En conformité avec l'article 6 des statuts, le Comité Directeur pourra prononcer la suspension, l'exclusion de tout membre (adhérent et/ou parents pour les adhérents mineurs) qui cesserait de se soumettre aux statuts et règlements du club ou qui par sa conduite, deviendrait un sujet de trouble ou de déconsidération pour l'association : le principe de liberté contractuelle prévaut.»

Pour plus d'informations vous pouvez consulter les sites web suivants :

- www.escrime-ffe.fr
- www.escrime-pdl.net
- www.scoescrime.fr

Dans la salle d'armes, lieu de pratiques sportives, l'usage du portable est interdit. Nous demandons aux parents de s'installer dans la partie aménagée à cet effet.

L'adhésion est effective et les cours possibles lorsque ces documents sont remplis, signés et remis, accompagnés du règlement. Si le dossier est incomplet, aucun entraînement n'est possible.



Charte comportementale

Je ne combats pas avec mon cœur, je combats avec ma tête.

*Je respecte le maître d'armes,
je m'adresse à lui en disant « Maître ».*

Pour être à l'heure :

J'arrive 10 mn avant le début du cours pour me changer, m'échauffer,
aider le Maître d'Armes et être prêt à l'heure de début du cours.

Pendant la séance :

- 🕒 Je suis attentif (ve) aux conseils du Maître d'Armes et j'applique ses consignes.
- 🕒 Je tire avec tous les tireurs : quel que soit son niveau, son âge, chaque adversaire est source d'apprentissage.
- 🕒 Je prends soin de mon matériel et de celui du club.
- 🕒 Je m'exprime calmement.
- 🕒 Je n'utilise pas mon téléphone portable.

En fin de séance :

- 🕒 Je m'étire correctement.
- 🕒 Je range le matériel qui m'a été confié.
- 🕒 J'aide à ranger la salle d'Armes.
- 🕒 Je reste discipliné(e) dans les vestiaires.

Je fais de la compétition :

- 🕒 Je réponds dans les temps aux messages d'organisation et je tiens mes engagements ; je prévois ma licence, mon matériel, le droit d'engagement que je règle avant la compétition.
- 🕒 J'accepte la décision de l'arbitre.
- 🕒 J'apprends plus de mes défaites que de mes victoires.
- 🕒 J'exprime mon appartenance au club, notamment en portant ses couleurs.
- 🕒 Je prends soin de mon matériel et de celui du club.

La vie du club :

- 🕒 Je m'investis pour les générations suivantes en accompagnant les plus jeunes.
- 🕒 En me formant à l'arbitrage, je permets au club d'envoyer des tireurs en compétition.
- 🕒 Je participe à la vie du club : préparation et rangement des salles pour les compétitions organisées par mon club, participation aux démonstrations publiques, proposition d'aides ...

Laurence SALLÉ
Présidente SCO Escrime

Carmen VARZARU
Maître d'Armes

Dorin VARZARU
Maître d'Armes

COVID-19

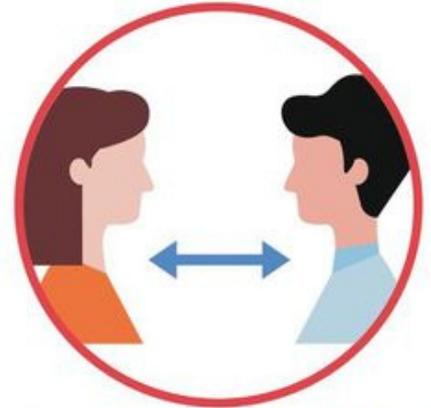
consignes de prévention



Portez un masque en dehors du temps de pratique



Lavez-vous très régulièrement les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique



Conservez une distance de 2m avec les autres personnes



Ne serrez pas la main de votre adversaire, saluez-le avec votre arme



Nettoyez votre matériel et enfermez-le dans un sac hermétique en fin de séance



Ne prêtez ou n'échangez pas votre matériel et gardez-le toujours à proximité



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le immédiatement



Désinfectez toilettes et douches après votre passage



En cas de symptômes, prévenez le club et restez chez vous



PARTICIPEZ À LA VIE DU CLUB !

Comme beaucoup d'associations, le **SCO Escrime** fonctionne grâce à des **bénévoles** :

une dizaine d'entre eux compose le **comité directeur** qui se réunit une fois par mois pour échanger et prendre les décisions concernant l'organisation et la gestion du club « au quotidien ».

Il est possible d'être coopté-e au comité directeur à tout moment.

Au-delà de ces temps formels, le club a des besoins ponctuels :
organisation des compétitions, de la Coupe de Noël,
de déplacements en compétition, de la fête de fin d'année, des stages...

TOUTES LES BONNES VOLONTÉS SONT LES BIENVENUES !

A BIENTÔT !

SALLE D'ARMES

**Parc des Sports Jean Bouin (au-dessus de la piscine)
31, boulevard Pierre de Coubertin 49000 Angers**

Accès : Bus 2, 5, 10 - arrêt Saumuroise / Bus 9 - arrêt Jean Bouin / Bus 12 - arrêt
Stade Raymond Kopa

Tel. Salle d'armes : 02 41 44 50 25

Maître d'armes : 06 50 41 89 15

E-mail : secretairescoescrime@gmail.com

Site internet : www.scoescrime.fr

